

**POUR INFORMATION**

NEUVIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Centre international de formation
de l'OIT, Turin****a) Document soumis à la 68^e session
du Conseil du Centre
(Turin, 2 et 3 novembre 2006)**

1. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 222^e session (février-mars 1983)¹, les rapports et états financiers qui sont soumis au Conseil par le Conseil du Centre de Turin sont acheminés en premier lieu vers la Commission du programme, du budget et de l'administration pour observations et recommandations.
2. [Les principaux documents](#) établis pour la 68^e session du Conseil du Centre sont les suivants:

CC 68/1	Rapport du Directeur sur les activités du Centre en 2005-06 et perspectives pour 2007.
CC 68/1/Add.1	Rapport sur l'administration des ressources humaines du Centre.
CC 68/1/Add.2	Rapport sur l'administration intérieure du Centre.
CC 68/1/Add.3	Etats financiers et rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice financier allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2005.
CC 68/2	Rapport sur l'exécution du programme et du budget pour l'exercice en cours (2006), et Propositions de programme et de budget pour l'exercice 2007.
CC 68/2/Add.1	Amendements au règlement du Centre, au règlement financier et aux règles de gestion financière: introduction de l'euro pour le budget, la comptabilité et les états financiers du Centre.

¹ Document GB.222/10/31, paragr. 46.

CC 68/2/Add.2	Amendement aux articles 7 et 17 du règlement financier – Excédent financier net.
CC 68/2/Add.3	Mesures adoptées par le Centre concernant les recommandations du Commissaire aux comptes dans son rapport remis au Conseil en novembre 2005.
CC 68/4	Rapport sur la situation du Fonds d'investissement pour 2002-2005 du troisième Plan de développement.
CC 68/5/a et b	Le développement futur du Centre de Turin et ses relations avec l'OIT.
CC 68/6/a	Compte rendu de la réunion des membres du bureau du Conseil (15 août 2006).
CC 68/6/b	Plan de développement 2007-2011.
CC 68/6/c	Programme d'investissement 2007-2011.

3. Ces documents ont été envoyés à tous les membres du Conseil du Centre de formation. Par mesure d'économie, ils ne sont pas distribués à tous les membres du Conseil d'administration, mais ils peuvent être obtenus sur demande.

4. Etant donné que la réunion du Conseil du Centre ne se terminera que peu de temps avant la réunion de la commission, le rapport du Conseil sera distribué au cours de la session.

Genève, le 16 octobre 2006.

Document soumis pour information.